



VITA

Rapport sur la durabilité 2024

Fondation collective Vita

Fondation collective Vita

Engagement pour la durabilité 2024



87,7%

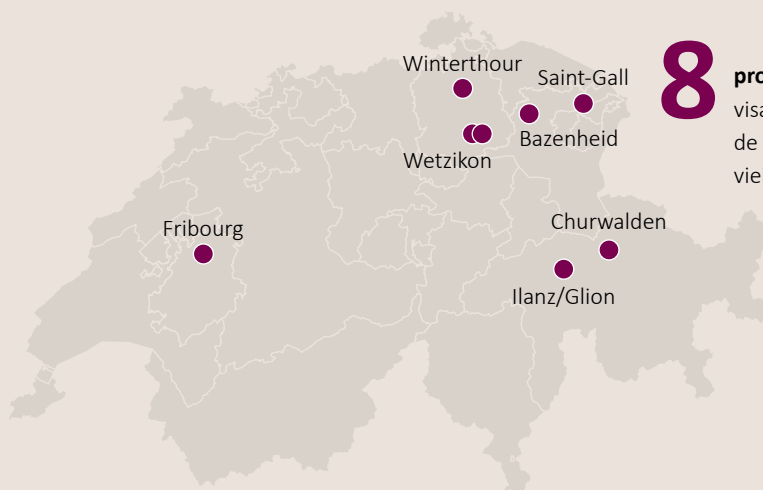
de votes sur les questions climatiques

En ce qui concerne le vote, nous avons accordé une plus grande attention aux questions relatives au climat et au droit du travail.



403 millions

de francs d'investissement
en Green Bonds depuis 2022.



8

projets mis en œuvre

visant à promouvoir un habitat et un espace de vie attractifs et orientés vers l'avenir pour vieillir en toute sérénité.



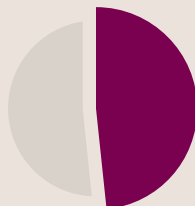
-38,8%

d'intensité moyenne pondérée de CO₂e dans le portefeuille d'actions

L'intensité moyenne pondérée de CO₂e dans le portefeuille d'actions de la Fondation collective Vita a pu être réduite de 38,8 pour cent depuis l'année de référence 2019.

-40,8%

d'émissions de CO₂e
dans la catégorie de placement
Immobilier Suisse depuis 2010.



-48,4%

d'intensité moyenne pondérée de CO₂e dans le portefeuille d'obligations d'entreprises

L'intensité moyenne pondérée de CO₂e du portefeuille d'obligations d'entreprises de la Fondation collective Vita a baissé de 48,4 pour cent depuis l'année de référence 2019.

Table des matières

Généralités _____ 4

Temps forts de l'année _____ 6

1 Principes du développement durable _____ 8

2 Trois piliers principaux _____ 10

2.1 Actionnaire active _____ 12

2.2 Décarbonisation durable _____ 18

2.3 Placements axés sur l'impact _____ 23

Annexe _____ 26

Rapport ESG de l'ASIP _____ 27

Généralités

La Fondation collective Vita a mis l'accent sur le développement durable au plus tôt.

Nous sommes l'une des plus grandes institutions collectives et communes semi-autonomes de Suisse, et à ce titre nous nous engageons en faveur d'une distribution équilibrée et équitable des prestations de vieillesse et minimisons progressivement les solidarités non prévues par le système: afin de garantir un avenir financier serein aux bénéficiaires.

Afin de générer les revenus des placements dont nous avons besoin, nous investissons à long terme. Par nos actions, nous voulons avoir un impact positif sur la société. Investir de manière responsable est donc un pilier important de notre stratégie de placement. Nous investissons de manière ciblée dans des placements avec un impact positif («impact investing»). Dans la mise en œuvre des processus de placement, nous prenons explicitement en compte les aspects écologiques (E), sociaux (S) et de la gouvernance d'entreprise (G).

La Fondation collective Vita suit une approche de durabilité positive et gère son portefeuille en ce sens. La gestion des risques permet d'éviter les risques dans le portefeuille et, si nécessaire, un dialogue concret est mené avec les entreprises dans lesquelles la fondation investit dans le cadre de la gestion active du portefeuille.

Nous nous engageons à respecter les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI). Dans presque toutes les catégories du rapport 2024, la fondation a obtenu au moins une note de 4 étoiles.



Temps forts de l'année

Les placements durables font partie d'une prévoyance professionnelle équitable et sûre pour toutes les générations. En 2024, la Fondation collective Vita a mis davantage l'accent sur les droits de l'homme et a reçu une évaluation positive pour son rapport PRI.



Gouvernance

Janvier

La Fondation collective Vita a entièrement réassuré les risques de décès et d'invalidité par un contrat d'assurance vie collective. En collaboration avec la Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA, ce contrat a été révisé et adapté au 1^{er} janvier 2024.

Pour en savoir plus, consultez le rapport de gouvernance.

Actionnaire active

Novembre

En 2024, la Fondation collective Vita a décidé de mettre davantage l'accent sur les droits de l'homme, le travail forcé et le travail des enfants en exerçant ses droits de vote d'actionnaire. Elle demande ouverture et transparence dans les rapports sur les droits de l'homme et les droits des travailleurs.



Adhésions

Novembre

La Fondation collective Vita s'engage à respecter les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI). Dans presque toutes les catégories du rapport 2024, la fondation a obtenu au moins une note de 4 étoiles (sur 5 étoiles).



Décarbonisation

Décembre

Pour ses placements en actions, la Fondation collective Vita a poursuivi l'objectif de réduire de 20 pour cent ses émissions de CO₂e entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2024. Cet objectif de réduction a été largement dépassé, avec 38,8 pour cent.



Exercice comptable

Décembre

La Fondation collective Vita a clôturé l'exercice 2024 avec une performance nette de 6,6 pour cent. Ce sont les actions étrangères qui ont le plus contribué au rendement. Au 31 décembre 2024, le taux de couverture s'élève à 111,7 pour cent.

Pour en savoir plus, consultez le rapport de gestion.

1

Principes du développement durable

Les principes ESG constituent le cadre de la mise en œuvre de notre stratégie d'investissement.

1. Investissements à long terme

La Fondation collective Vita a pour vision de garantir un avenir financier serein à tous ses assurés. Elle investit durablement, à long terme et tient ses promesses financières.

2. Gestion des risques responsable

La Fondation collective Vita se conforme activement à son devoir de diligence et prend en compte les critères financiers et de durabilité dans ses décisions. Ces critères sont intégrés à la gestion des risques, ce qui crée de la valeur ajoutée à long terme.

3. Mise en œuvre cohérente

La Fondation collective Vita poursuit son objectif d'intégrer la durabilité dans tous les projets et initiatives opérationnels. La stratégie de placement est mise en œuvre en prenant en considération les critères de durabilité dans toutes les catégories de placement.

4. Engagement actif

En tant qu'actionnaire, la Fondation collective Vita exerce ses droits de vote en Suisse et à l'étranger. Si une entreprise enfreint des normes reconnues, nous instaurons un dialogue avec elle. Si ce dialogue ne produit aucun résultat, l'exclusion de l'entreprise est envisagée.

5. Placements axés sur l'impact

La Fondation collective Vita investit une partie de sa fortune de façon à produire un impact sur l'environnement, la société et les infrastructures («Impact investing»). Elle se concentre sur les thèmes du changement climatique et de l'évolution démographique.

6. Objectifs tournés vers l'avenir

La Fondation collective Vita se fixe des objectifs mesurables et dont le degré de réalisation peut être présenté de façon transparente aux assurés. Les décisions de placement sont fondées et reposent sur des données de grande qualité.

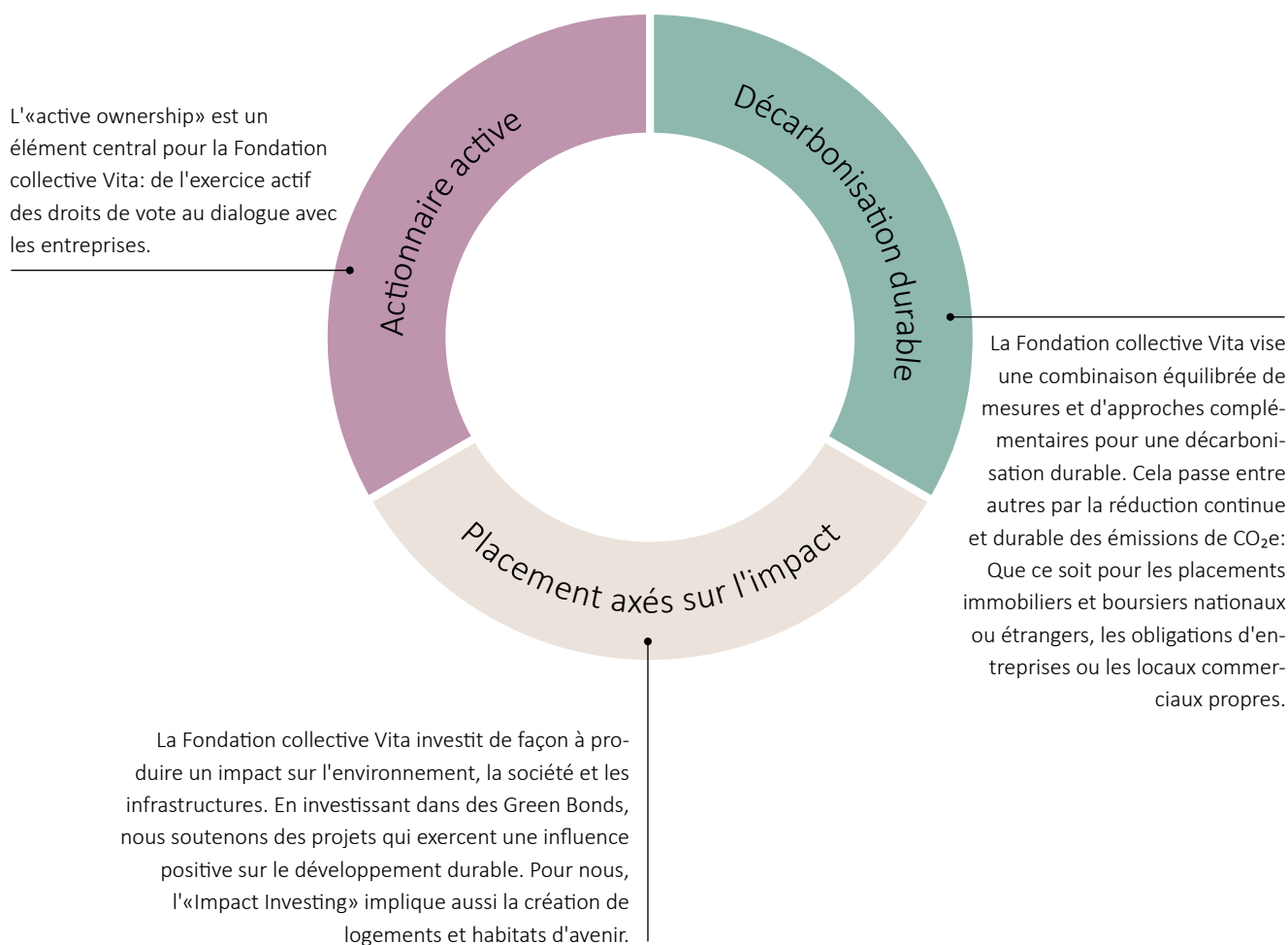
7. Coopérations et échanges

La Fondation collective Vita s'engage à respecter les principes d'investissement responsable des Nations Unies (UN PRI) et cherche à dialoguer et collaborer avec différentes organisations et différents investisseurs dans le secteur du développement durable.

2

Trois piliers principaux

Actuellement, dans le secteur de la durabilité, la Fondation collective Vita se concentre sur trois champs d'action. Elle s'engage en tant qu'actionnaire active, réalise des placements axés sur l'impact et investit dans une décarbonisation durable de l'économie.



2.1

Actionnaire active

La Fondation collective Vita attache beaucoup d'importance à une bonne gouvernance d'entreprise et s'engage en faveur de normes d'intégrité et de transparence maximales, que ce soit dans sa propre gouvernance d'entreprise – qui est présentée en détail dans le rapport de gouvernance – ou dans ses investissements dans des entreprises. Pour les placements, cela implique une surveillance constante du portefeuille.

Exercice des droits de vote

Nous exerçons nos droits de vote d'actionnaire en Suisse et à l'étranger, toujours dans l'intérêt des assurés et avec le concours des «Institutional Shareholder Services» (ISS).

- La rémunération de la Direction et du conseil d'administration, par exemple, doit toujours être appropriée et divulguée, les différents mandats doivent être transparents et les doubles mandats doivent être évités si possible.
- Le principe selon lequel les droits de vote doivent être exercés en se fondant sur des critères de durabilité et pas uniquement sur les recommandations de la Direction, est ancré dans le règlement des placements.
- Par rapport au capital-actions que nous avons investi, nous avons, en 2024, exercé nos droits de vote auprès de plus de 97 pour cent des entreprises en Suisse et à l'étranger.
- Nous publions un rapport complet sur l'exercice des droits de vote dans les entreprises suisses et internationales sur le site Internet [vita.ch](https://www.vita.ch). Dans ce rapport, nous expliquons également les raisons de nos décisions de vote qui sont en accord avec les directives de «Climate Action 100+» et des principes UN PRI.
- Depuis 2023, nous accordons une plus grande attention aux questions liées au climat et au droit du travail dans notre comportement de vote. Nous accordons une grande importance à la transparence et à la divulgation, notamment en ce qui concerne les questions environnementales et de durabilité. La politique de droit de vote est en accord avec notre stratégie climatique. Dans 87,7 pour cent des votes, nous avons soutenu les questions climatiques par nos voix.
- Nous dialoguons activement avec les gérants de fortune, qui font tous partie du réseau «UN PRI». Pour offrir une valeur ajoutée maximale aux assurés, nous ne nous contentons pas d'édicter des règles d'exclusion, nous soutenons aussi activement les entreprises dans leur transformation vers des modèles d'affaires durables.



**Droits de vote exercés
en 2024**

4'174

assemblées générales au cours
desquelles la Fondation
collective Vita s'est prononcée.

46'251

propositions soumises sur lesquelles
la Fondation collective Vita s'est
prononcée.



12,1%

des votes étaient contre les
propositions du management.

Dialogue actif

Nous nous engageons par le biais de plusieurs canaux. En 2021, nous avons rejoint l'Engagement Pool d'ISS et recherchons ainsi un dialogue direct avec les entreprises sur les thèmes du développement durable. L'adhésion à l'initiative «Climate Action 100+» dirigée par les investisseurs, l'engagement de nos gérants de fortune externes et l'adhésion à la Net-Zero Asset Owner Alliance sont autant de canaux supplémentaires.

Ce faisant, nous nous concentrons sur la gouvernance d'entreprise, le changement climatique et l'évolution démographique. Au vu du changement climatique en cours, notre dialogue sur la durabilité se concentre sur les secteurs particulièrement concernés comme les matières premières, l'énergie et l'approvisionnement. En tant qu'actionnaire active, il nous tient à cœur d'inciter les entreprises à axer leur activité sur la réduction de l'impact environnemental et à modifier leur comportement. Nous sommes convaincus qu'il est plus

efficace d'initier une évolution positive que d'exclure des entreprises de manière générale. Nous n'avons recours aux exclusions de titres que si un dialogue continu et l'exercice de nos droits de vote n'ont entraîné aucune modification ou si les entreprises ne sont pas en mesure de renoncer à des activités controversées en raison de leur modèle d'affaires primaire.

– En 2024, nous avons, au moyen de nos canaux d'engagement, y compris avec des initiatives collectives et en soutenant des résolutions, cherché à dialoguer avec 501 entreprises ayant enfreint les normes dans les domaines de la corruption, de l'environnement et du droit du travail. Nous échangeons ainsi avec des entreprises causant 66,7 pour cent des émissions de CO₂e de notre portefeuille d'actions.



100%

Processus de placement ESG

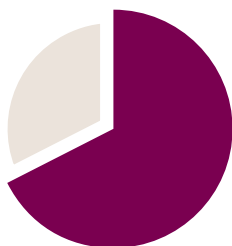
Tous les managers d'actions et d'obligations appliquent les critères de durabilité dans leur processus de placement (catégories de placements traditionnelles).



100%

Investissement responsable

Tous les gérants de fortune ont signé les Principes pour l'investissement responsable (PRI).



66,7%

Engagement actif

Nous dialoguons avec des entreprises causant 66,7 pour cent des émissions de CO₂e de notre portefeuille d'actions.

Dans le cadre de notre engagement en faveur du climat, nous mettons l'accent sur la décarbonisation tout au long de la chaîne de création de valeur des entreprises, conformément à l'accord de Paris sur le climat. Pour mieux évaluer si les entreprises se fixent des objectifs climatiques crédibles, nous nous appuyons sur la validation de la Science Based Targets Initiative (SBTi). SBTi est une initiative qui aide les entreprises du monde entier à se fixer des objectifs climatiques basés sur la science. En outre, l'initiative indique la trajectoire de réduction sur laquelle les entreprises doivent s'engager pour être compatibles avec les objectifs mondiaux de zéro net.

Dans notre portefeuille d'actions, la proportion d'entreprises avec des engagements vérifiés concernant le net zéro et des objectifs intermédiaires crédibles s'élève, selon le SBTi, à 46,4 pour cent.

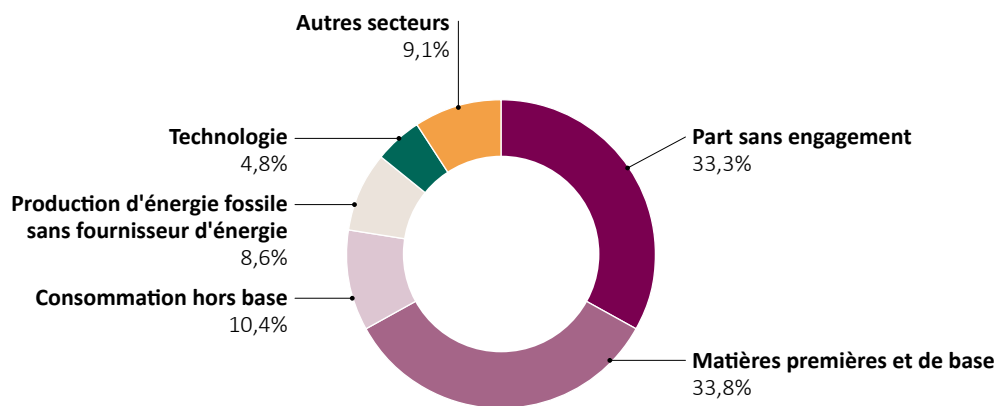


46,4%

Engagement en faveur du zéro net

Notre part d'investissements dans des entreprises ayant des engagements vérifiés en faveur du net zéro et des objectifs crédibles est de 46,4 pour cent.

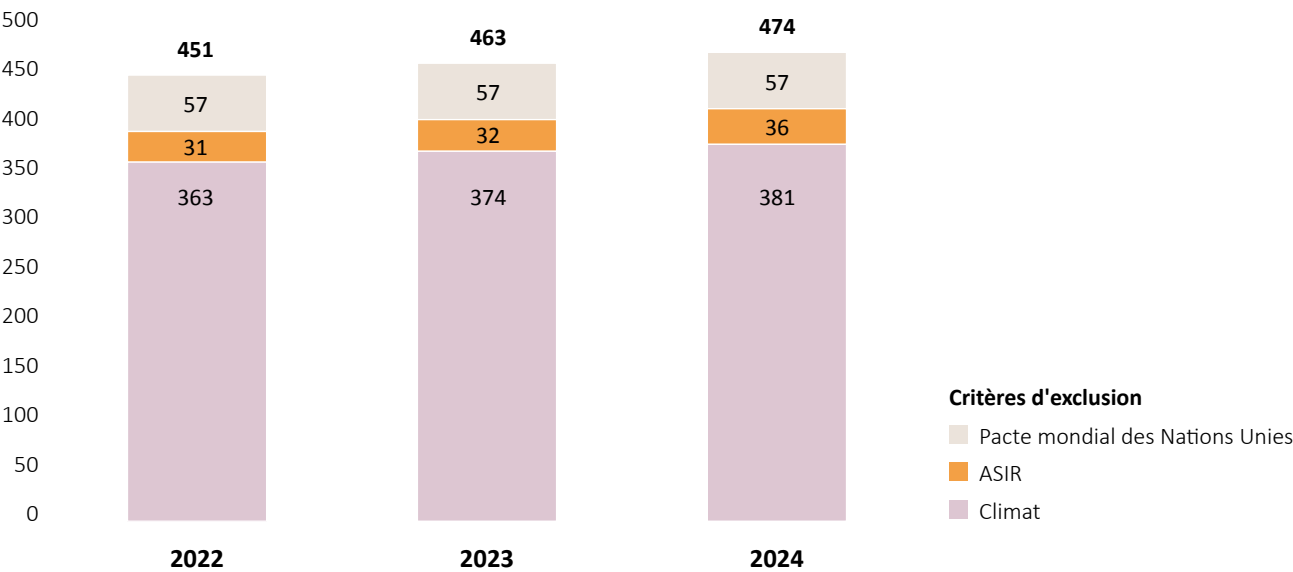
Engagement par secteur, en pourcentage des émissions de CO₂e



Intégration dans le processus de placement

- La Fondation collective Vita surveille la durabilité des gérants de fortune pour garantir que les critères de durabilité soient systématiquement respectés dans le processus de placement.
- Nous n'investissons pas dans des armes et armes atomiques controversées – elles sont exclues de notre portefeuille. Dans ce cadre, nous tenons compte de la liste d'exclusion de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR-SVVK) et des principes du «Pacte mondial des Nations Unies» pour les armes controversées. Depuis 2014, nous n'investissons plus directement dans les matières premières. De plus, nous excluons tout placement dans les opérations à terme sur le pétrole, le gaz et les produits agricoles.
- En 2022, nous avons décidé d'exclure de nos actions et de nos investissements alternatifs les entreprises qui tirent plus de 30 pour cent de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique, qui produisent plus de 20 millions de tonnes de charbon thermique par an, qui produisent plus de 30 pour cent de leur électricité à partir du charbon ou qui sont en train de développer de nouveaux projets d'infrastructure pour l'extraction du charbon ou la production d'électricité à partir du charbon. Nous avons également établi des critères d'exclusion similaires pour l'extraction de pétrole des sables bitumineux et l'exploitation des schistes bitumineux. Les exclusions mentionnées s'appliquent également aux obligations d'entreprises avec les objectifs de réduction de CO₂e adoptés en 2023. Nous sommes convaincus de contribuer ainsi à la décarbonisation du secteur de l'énergie.
- En raison des critères d'exclusion mentionnés, 474 entreprises au total sont retirées de nos portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprises ainsi que des placements alternatifs. Par rapport à l'année précédente, désormais 11 entreprises dépassent les limites fixées pour le charbon, les sables bitumineux et les schistes bitumineux. En outre, quatre entreprises ne respectent pas les règles relatives aux investissements dans des armes controversées.
- Tous les gérants de fortune de la Fondation collective Vita s'engagent activement.

Nombre d'entreprises exclues du processus de placement



Depuis 2022, Fisher est en dialogue avec une entreprise du secteur minier. Un succès significatif de cet échange est l'adoption et la divulgation de plans de gestion de la biodiversité pour les principaux établissements de l'entreprise. Dans le cadre de ces efforts, l'entreprise prévoit de publier sa stratégie globale en matière de nature, probablement à la mi-2025. En ce qui concerne la réduction des émissions, la transition technologique vers des carburants renouvelables et une flotte de véhicules équipés de moteurs alternatifs reste essentielle. L'achèvement de l'évaluation de l'impact sur les droits de l'homme dans les entreprises indonésiennes est un signe positif qui aide à réduire les risques commerciaux liés aux droits de l'homme.

J.P. Morgan Asset Management a entamé un dialogue avec un fabricant européen de semi-conducteurs afin de savoir comment il comptait atteindre ses objectifs de décarbonation pour 2025, tout en poursuivant ses objectifs à long terme. Les participants ont également pu se faire une idée de l'efficacité énergétique des produits, de l'impact des initiatives d'économie circulaire sur l'entreprise et des thèmes actuels de la gestion du capital humain. L'entreprise a indiqué qu'elle était en bonne voie pour atteindre les premiers objectifs de la Science-Based Targets Initiative (SBTi) pour 2025 et qu'elle travaillait déjà sur de nouveaux objectifs pour 2030. J.P. Morgan Asset Management s'est également renseigné sur la gouvernance liée aux mesures de compensation, un élément essentiel des objectifs de décarbonation de l'entreprise pour 2025.

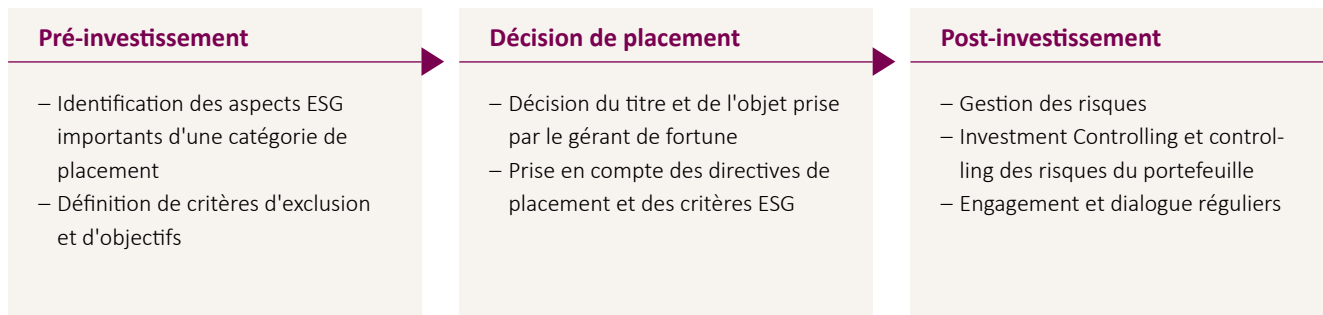
Adhésions

La Fondation collective Vita s'engage en faveur de la promotion collaborative de la durabilité et participe à diverses coopérations afin de développer ses placements responsables. En 2021, nous avons renforcé notre engagement par deux nouvelles adhésions pour renforcer notre orientation vers la protection du climat et la décarbonisation continue.

- Fin 2021, la Fondation collective Vita a adhéré à l'initiative «Climate Action 100+». Dirigée par des investisseurs, cette initiative veut inciter les plus gros générateurs d'émissions de CO₂e au monde à prendre des mesures contre le changement climatique. L'initiative a conçu ce que l'on appelle un Benchmark «Net Zero Company» qui poursuit trois objectifs généraux: réduction des émissions, gestion de l'entreprise tenant compte des aspects liés au climat ainsi que publication et mise en œuvre des plans de transition vers zéro émission nette. Les progrès des entreprises sont documentés dans le [Progress Update 2024 de Climate Action 100+](#). Grâce à notre politique de vote sur mesure, nous votons en accord avec les votes d'actionnaires liés au climat caractérisés par la Climate Action 100+.
- Pour promouvoir la décarbonisation, la Fondation collective Vita est la première fondation collective suisse à avoir adhéré à la «Net-Zero Asset Owner Alliance». Il s'agit d'un groupe international d'investisseurs institutionnels qui s'engagent à aligner leur portefeuille de placements sur l'objectif «zéro émission nette» à l'horizon 2050. En 2024, nous avons établi pour la deuxième fois un rapport sur nos objectifs et leurs progrès. Le rapport a de nouveau été classé comme «green light», il répond donc aux exigences de l'Alliance.
- Depuis 2020, nous sommes membre de Swiss Sustainable Finance (SSF), qui souhaite renforcer la position de la Suisse dans le secteur de l'économie financière durable. Elle soutient ses membres en développant des pratiques éprouvées, en réunissant les conditions-cadres requises et en créant des outils.
- En 2020, nous avons signé les Principes pour des investissements responsables des Nations Unies (UN PRI). Nous nous engageons ainsi à intégrer les facteurs ESG dans notre gouvernance et notre stratégie de placement et à établir les rapports correspondants sur la mise en œuvre. Au cours de l'année de rapport, nous avons obtenu au moins une note de 4 étoiles (sur 5) dans presque toutes les catégories.

Gestion des risques responsable

La gestion des risques joue un rôle essentiel dans le processus de placement. On peut représenter les phases essentielles en termes de critères ESG dans le processus de placement de la façon suivante:



- Le processus de placement s'achève avec la gestion des risques. C'est également un instrument de contrôle qui fournit des valeurs empiriques et des informations précieuses pour fixer les bons objectifs en fin de compte.
- L'un des principaux outils de gestion des risques d'une caisse de pension est l'Investment Controlling. Il offre un aperçu de tous les indicateurs importants du point de vue des placements. Dans ce contexte, nous allons au-delà des indicateurs financiers ordinaires en intégrant les aspects ESG dans l'Investment Controlling. Chaque trimestre, nous contrôlons les positions cotées d'après les critères ESG. Pour chaque position et le portefeuille global, nous calculons un score qui nous permet de vérifier plus précisément si la notation ESG de l'ensemble du portefeuille reste dans la fourchette prescrite et si la liste des exclusions de l'Association suisse pour des placements de capitaux responsables (SVVK-ASIR) – applicable au portefeuille global – est bien respectée. En outre, nous surveillons de près la part des combustibles fossiles dans notre portefeuille, pour lesquels les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat ont fixé une limite. Il y a donc un risque accru que ceux-ci ne soient plus exploités et se transforment en «stranded assets» (actifs irrécupérables). Cela nous permet d'identifier les écarts en amont et d'en discuter plus rapidement et de façon plus ciblée avec les gérants de fortune concernés.
- Le dialogue avec les gérants de fortune est ponctuel, mais également systématique et régulier. Les critères ESG sont intégrés au controlling des gérants de fortune. La progression de l'intégration des critères ESG est abordée chaque année. Les gérants de fortune sont confrontés à des défis en ce qui concerne les positions individuelles du portefeuille et la progression de l'ensemble du portefeuille fait l'objet d'un suivi rapproché. La progression de l'intégration des critères ESG est également vérifiée dans le cadre d'une enquête réalisée chaque année.
- Tous les trimestres, nous calculons notre empreinte écologique. Nous la suivons avec attention et considérons nos progrès en la matière. En 2021, la Fondation collective Vita a réfléchi à des objectifs concrets et à des indicateurs pour réduire ses émissions de CO₂e. Ceux-ci sont quantifiés puis publiés (cf. 2.2 Décarbonisation durable).

2.2 Décarbonisation durable

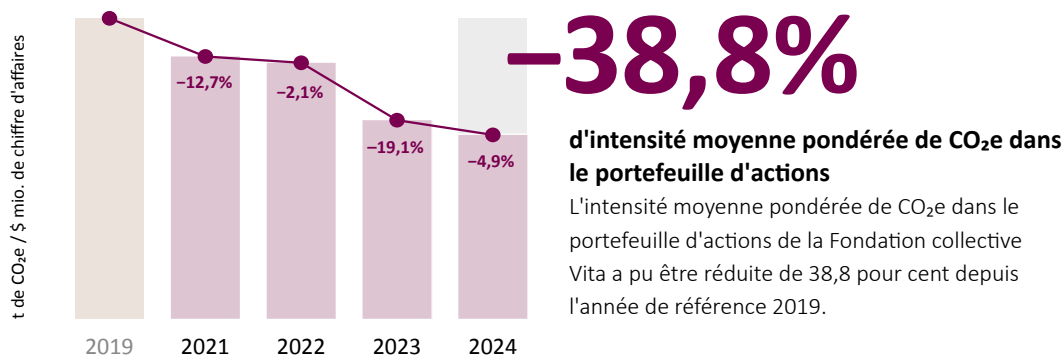
Les conséquences du changement climatique sont manifestes: Les événements météorologiques extrêmes (sécheresses, inondations ou pluies diluviennes) se multiplient. La protection climatique est l'un des enjeux majeurs de notre temps. Lors de la Conférence de Paris sur le climat à la fin de l'année 2015, plusieurs États se sont engagés à réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'Accord de Paris, signé en 2017 par la Suisse, a pour objectif de limiter le réchauffement moyen de la Terre à un niveau bien inférieur à deux degrés Celsius. L'un des éléments clés pour y parvenir est d'axer les flux financiers sur la réduction de l'impact environnemental.

En qualité de grand investisseur, la Fondation collective Vita contribue à réduire les gaz à effets de serre en intégrant les aspects ESG. Depuis 2017, nous mesurons notre empreinte carbone et ciblons une réduction continue et durable de nos émissions de CO₂e: Que ce soit pour les placements immobiliers et boursiers nationaux ou étrangers, les obligations d'entreprises ou les locaux commerciaux propres. Nous avons déjà défini des objectifs de réduction concrets pour la moitié de notre portefeuille de placement. Nous promovons la décarbonisation progressive de l'ensemble de notre portefeuille en visant l'objectif «zéro émission nette» à l'horizon 2050.

Objectif intermédiaire de réduction des émissions de CO₂e nettement dépassé pour les placements en actions

En 2021, la Fondation collective Vita a formulé pour la première fois un objectif de réduction des émissions de CO₂e pour les placements en actions. Cet objectif s'inscrit dans la logique du premier «Target Setting Protocol» de sa nouvelle adhésion à la «Net-Zero Asset Owner Alliance». Notre objectif intermédiaire sur la voie du «zéro net»: D'ici fin 2024, nous souhaitons réduire nos émissions de CO₂e de 20 pour cent par rapport à l'année de référence 2019. Pour calculer les émissions de gaz à effet de serre de notre portefeuille, nous utilisons l'«intensité moyenne pondérée du CO₂e» comme indicateur. Nous considérons les émissions de CO₂e d'une entreprise par rapport à son chiffre d'affaires. Ensuite, nous pondérons cette valeur en fonction de la part de cette entreprise dans notre portefeuille d'actions.

L'intensité moyenne pondérée de CO₂e de notre portefeuille d'actions a diminué de 7,5 pour cent par rapport à l'année précédente et de 38,8 pour cent depuis l'année de référence 2019. Par rapport à l'univers global des actions investissables (MSCI All Country World Investable Market Index), cette valeur est inférieure de 24,2 pour cent. Nous avons ainsi largement dépassé notre objectif intermédiaire jusqu'à fin 2024.

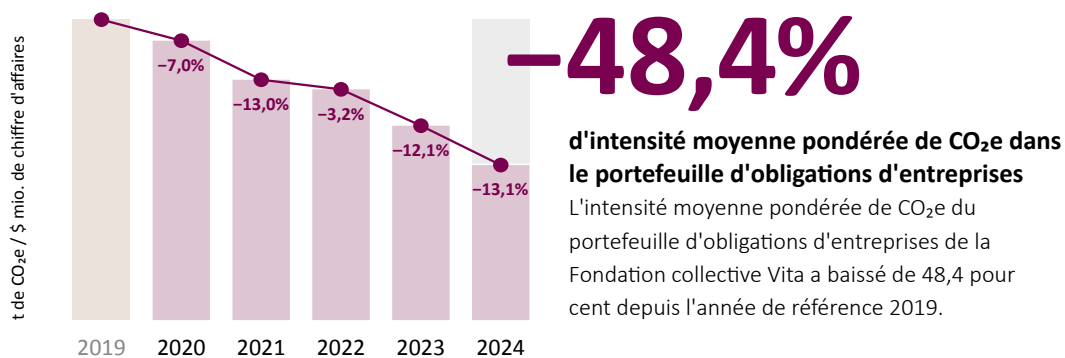


Obligations d'entreprises: la réduction des émissions de CO₂e en bonne voie

L'année dernière, nous avons également défini des objectifs de réduction des émissions de CO₂e pour les obligations d'entreprises. Les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites de 22 pour cent d'ici fin 2024 et de 40 pour cent d'ici fin 2029 par rapport à l'année de référence 2019. Ces objectifs sont conformes au protocole d'objectifs de la Net-Zero Asset Owner Alliance. Afin d'atteindre les objectifs intermédiaires, nous avons également mis en œuvre les critères d'exclusion pour le charbon, les sables bitumineux et les schistes bitumineux pour les obligations d'entreprises à partir du premier trimestre 2023. L'intensité moyenne pondérée de CO₂e de notre portefeuille d'obligations d'entreprises a diminué de 48,4 pour cent depuis l'année de référence 2019.

Nous avons ainsi largement dépassé notre objectif intermédiaire. En outre, notre intensité de CO₂e est inférieure d'environ un quart à celle de l'univers global des obligations d'entreprises (Bloomberg Global Aggregate Corporate Bond Index).

En décarbonisant notre portefeuille de placements, nous contribuons, au sens large, aux objectifs de développement durable des Nations Unies, et plus précisément à l'objectif de développement 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques. Pour connaître les autres objectifs que nous poursuivons avec nos investissements, lisez le chapitre 2.3 Placements axés sur l'impact.

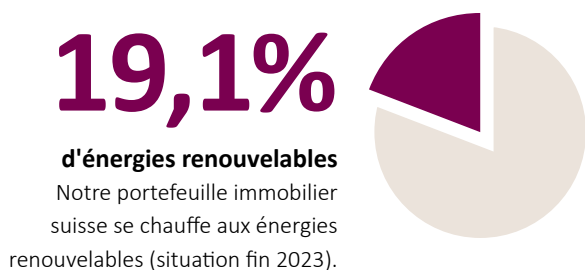


L'immobilier présente un grand potentiel de réduction des émissions de CO₂e

Le secteur de l'immobilier fait partie des principaux responsables du changement climatique et de la pénurie de ressources. Une grande partie des émissions de CO₂e est due à l'immobilier. Selon l'inventaire des gaz à effet de serre, les statistiques des émissions de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), les émissions de CO₂e du parc immobilier suisse représentent actuellement près d'un quart des émissions totales de CO₂e en Suisse. Les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments suisses sont désormais inférieures de 44 pour cent à leur niveau de 1990 et tendent à diminuer. Et ce, bien que les surfaces chauffées aient augmenté de plus de 50 pour cent depuis 1990. Cette tendance positive est due à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à l'installation plus fréquente de systèmes de chauffage durables lors de la rénovation des bâtiments*. Il apparaît ainsi que la rénovation énergétique d'immeubles anciens, l'optimisation de l'exploitation et le remplacement structuré du chauffage des immeubles existants permettent de contribuer largement à la réduction de la consommation d'énergie. Nous ne détenons pas de biens immobiliers directe-

ment, mais réalisons nos investissements immobiliers par le biais de placements indirects. Dans le dialogue avec nos gérants de fortune, nous agissons pour qu'ils se fixent des objectifs de réduction du CO₂e.

Au cours des dernières années, le Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB) s'est établi comme norme mondiale pour évaluer la performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) des fonds immobiliers et des entreprises. Le GRESB Assessment dresse un «GRESB Score» qui tient compte de critères tels que l'engagement, la consommation d'eau, l'efficacité énergétique, la gestion des déchets et la certification des bâtiments. Ce score permet d'établir un comparatif avec les concurrents tout en présentant des mesures d'amélioration de la performance ESG. Presque tous nos placements immobiliers ont participé à cette comparaison au cours de l'année sous revue.



* Communiqué de presse sur l'inventaire des gaz à effet de serre 2022 de l'OFEV: forte baisse des émissions dans le secteur du bâtiment

Immobilier Suisse sur la bonne voie

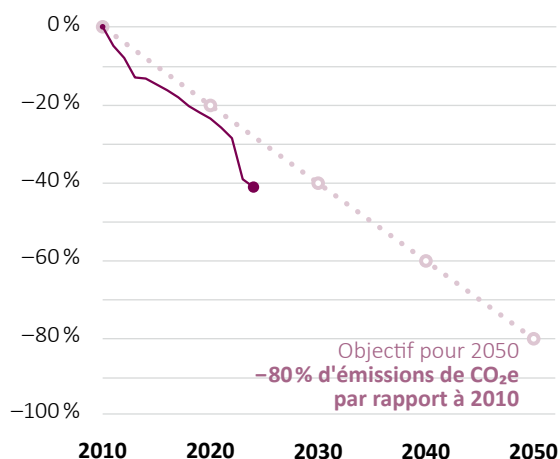
Dans la catégorie de placement Immobilier Suisse, la Fondation collective Vita a un impact positif:

- Par rapport à l'année précédente, les émissions ont diminué de 2,9 pour cent. Les émissions de CO₂e ont ainsi pu être réduites de 40,8 pour cent depuis 2010 (situation fin 2023), c'est-à-dire de manière substantielle.
- L'objectif est de réduire globalement les émissions de CO₂e de 40 pour cent d'ici fin 2024 par rapport à 2010.
- La quasi-totalité des produits dans lesquels nous investissons ont participé au Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB). Deux d'entre eux ont obtenu une note de 4 étoiles (sur 5 possibles) au cours de l'année sous revue et deux autres une note de 3 étoiles. Le GRESB a revu sa méthodologie d'évaluation en 2024, ce qui a parfois entraîné une baisse du nombre de points par rapport à l'année précédente.
- Dans notre mandat Immobilier Suisse, tous les produits utilisés tiennent compte des critères ESG.
- Presque tous nos investissements dans le domaine de l'immobilier en Suisse ont un objectif de réduction des émissions de CO₂e.

Immobilier Europe avec un objectif clair

Le groupe de placement Immobilier Europe Direct (IED) est géré par le gestionnaire de portefeuille Schroder Real Estate. Schroder Real Estate participe au Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB) depuis 2011. En 2024, le fonds a obtenu un score de 86 sur 100, ce qui lui a valu un statut de 4 étoiles (sur 5 étoiles). En septembre 2019, Schroder Real Estate a adhéré au Better Buildings Partnership (BBP): Le gestionnaire de portefeuille a signé l'engagement sur le changement climatique et a publié «Pathway to Net Zero Carbon» en décembre 2020. Conformément à l'Accord de Paris, celui-ci documente l'engagement à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 afin de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius. «Net Zero Carbon» est une prochaine étape qui coule de source. Dans ce contexte, Schroder Real Estate prévoit de réduire ses émissions de CO₂e de 38 pour cent d'ici fin 2029 et de 95 pour cent d'ici fin 2049 par rapport à fin 2023. Dans le cadre de ses engagements zéro net, Schroder Real Estate poursuit également les objectifs suivants:

- faire passer l'approvisionnement en électricité contrôlé par le bailleur entièrement aux énergies renouvelables d'ici 2025
- obtenir au moins la notation «B» dans le certificat énergétique (Energy Performance Certificate EPC), qui mesure l'efficacité énergétique d'un bien immobilier (Échelle de notation: A = le plus efficace à G = le moins efficace)
- obtenir au moins la notation «Excellent» dans le Green Building Certificate de BREEAM ou un certificat équivalent
- minimiser les déchets d'exploitation



-40,8%

d'émissions de CO₂e effectives
depuis 2010 dans Immobilier Suisse.

Immobilier USA fixe un objectif de réduction des émissions de CO₂e d'ici fin 2029

Le groupe de placement Immobilier USA a participé au GRESB pour la deuxième année consécutive. Le fonds a obtenu 3 étoiles (sur 5) en 2024. Le groupe de placement s'efforce de doter tous les immeubles d'un certificat Green Building. Fin 2024, 85 pour cent du portefeuille avait déjà été certifié. Plus de la moitié des immeubles disposent d'une certification BREEAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Methodology). BREEAM est un système d'évaluation de la durabilité des biens immobiliers utilisé depuis 1990. L'objectif est de minimiser l'impact environnemental, d'améliorer la qualité de vie des utilisateurs et d'augmenter la valeur à long terme des biens immobiliers. BREEAM évalue de manière globale différents aspects tels que la consommation d'énergie et d'eau, le mode de construction et les matériaux, la santé et le confort des utilisateurs ainsi que l'impact écologique. Les autres immeubles possèdent des certifications selon le label américain et internationalement reconnu LEED (Leadership in Energy and

Environmental Design), le WELL Building Standard pour les immeubles commerciaux et de bureaux et l'IREM Certified Sustainable Property. Les certificats Green Building évaluent la durabilité et la compatibilité environnementale des bâtiments. Ils visent à améliorer la qualité globale des bâtiments, à intégrer une approche de cycle de vie dans leur conception et leur construction et à promouvoir la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies par le secteur de la construction. Un certificat atteste de cette performance.

Avec un âge moyen des immeubles de neuf ans, le portefeuille dispose d'une structure d'âge jeune. Le groupe de placement a désormais formulé un objectif de réduction des émissions de CO₂e: réduire d'ici fin 2029 les émissions de CO₂e de 8,3 pour cent par rapport à 2022.

«En tant qu'actionnaire actif, nous nous engageons à ce que nos gestionnaires d'investissement formulent des objectifs de réduction clairs et les mettent en œuvre rigoureusement – comme c'est déjà le cas avec succès pour Immobilier Suisse et étranger.»

Beatrice Stadler,
gestionnaire d'investissement senior



2.3

Placements axés sur l'impact

La Fondation collective Vita investit dans des placements visant un impact positif mesurable sur l'environnement ou la société et réalisant un rendement financier positif. Dans ce cadre, nous tenons compte des 17 objectifs de développement durables (ODD) des Nations Unies.

Ces derniers ODD sont la pièce maîtresse de l'agenda 2030. Nous veillons à générer une plus-value dans les domaines thématiques concordant avec nos valeurs. C'est la raison pour laquelle nous nous concentrons sur les ODD suivants:

Changement démographique

Nous investissons stratégiquement dans des logements et des lieux de vie où il fait bon vieillir.



Entreprises du secteur de la santé qui facilitent l'accès aux soins médicaux et améliorent le bien-être



Intégration sociale, économique et politique de tous, peu importe l'âge, le sexe et l'origine



Prestataires de systèmes de transport public durables comme les trains ainsi que promoteurs de logements sûrs et durables

Changement climatique

Nous faisons partie de la transformation du changement climatique et revendiquons le zéro net pour 2050.



Entreprises du secteur des énergies renouvelables et toutes les entreprises dont les produits soutiennent l'efficacité énergétique



Entreprises du secteur des énergies renouvelables ainsi que celles s'étant spécialisées dans les ajustements au changement climatique, comme par exemple les prestataires d'assurances contre les catastrophes naturelles

Avec les Green Bonds, vers une économie et une société climatiquement neutres

Depuis 2022, les Green Bonds font partie de la stratégie de placement. Le volume d'investissement actuel s'élève à 403 millions de francs suisses. Les émetteurs de Green Bonds s'engagent à investir les moyens obtenus pour financer des projets environnementaux, par exemple pour les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique ou les bâtiments écologiques. Ceci nous permet de soutenir des projets propices au développement durable. Selon le rapport du gérant de fortune, les projets financés permettent de réduire les émissions de CO₂e de 164 tonnes par an et par million investi. En outre, 120 kW de capacités d'énergie renouvelable seront installés.

Environ 86 pour cent des projets financés se concentrent sur les énergies alternatives, les immobiliers durables, les transports à faibles émissions carbonées et l'efficacité énergétique. Ceci nous permet de contribuer aux objectifs de développement 7 «Énergie propre et d'un coût abordable» et 13 «Mesures pour la protection du climat».



403 millions

de francs d'investissement
en Green Bonds depuis 2022.

86%

des projets financés

contribuent aux objectifs de développement 7 et 13.

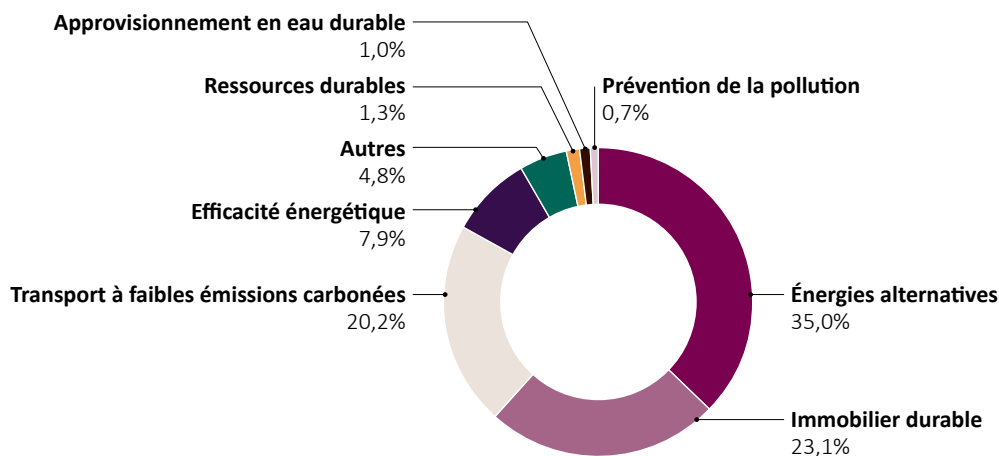


Énergie propre et d'un coût abordable



Mesures pour la protection du climat

Répartition selon les projets



Logement pour seniors: des logements orientés vers le futur avec effet social

De plus, la Fondation collective Vita investit stratégiquement dans des logements et lieux de vie orientés vers le futur où il fait bon vieillir. Dans ce contexte, nous travaillons en réseau en nous orientant vers les besoins et l'efficacité. Nous faisons preuve d'un engagement actif, du développement du projet à la fin de la phase d'exploitation d'une résidence. Dans le respect d'une politique communale en faveur des personnes âgées, nous nouons des partenariats durables avec les communes et les acteurs locaux. Nous garantissons ainsi la prise en considération des besoins des personnes âgées et la réalisation de nos objectifs d'efficacité.

Nos investissements dans des logements orientés vers le futur se répercutent, conformément à notre stratégie d'impact social, sur les ODD suivants:



Santé et bien-être



Inégalités réduites



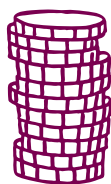
Villes et communautés durables

En tant qu'investisseuse en quête d'impact, la Fondation collective Vita se préoccupe de l'évolution démographique et s'engage activement pour un habitat adapté aux personnes âgées dans différentes communes d'implantation. Nous aidons les personnes vieillissantes à vivre de manière autonome jusqu'à un âge avancé et leur permettons d'accéder au marché du logement. Nos offres de logement innovantes et commercialisables répondent au principe de l'accessibilité financière pour la population de chaque site.

Conformément aux exigences de l'impact investing, nous avons formulé des objectifs d'impact concrets et développé un concept de mesure correspondant. L'impact social des complexes résidentiels au fil des ans est relevé et influencé sur la base des données disponibles. Des effets positifs peuvent déjà être constatés aujourd'hui. À moyen terme, les chiffres d'impact peuvent être interprétés en comparaison avec les Benchmarks sectoriels.

Dans la ville de Fribourg, nous avons investi en 2024 dans un lotissement datant des années 1970, situé au centre-ville et comprenant 84 appartements pour seniors et familles.

Notre portefeuille comprend actuellement huit complexes résidentiels avec un total de 484 unités d'habitation et un volume d'investissement de 273 millions de francs suisses.



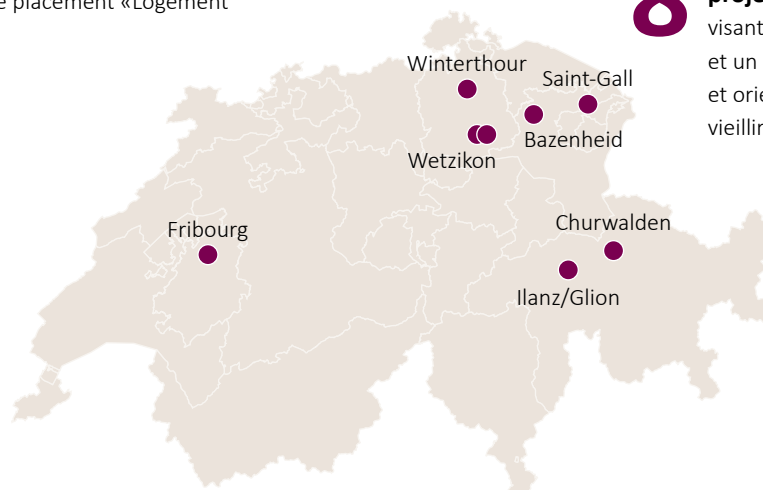
273 millions

de francs de volume d'investissement
dans le groupe de placement «Logement pour seniors».

8

projets mis en œuvre

visant à promouvoir un habitat et un espace de vie attractifs et orientés vers l'avenir pour vieillir en toute sérénité.



Annexe

Rapport ESG de l'ASIP

La Fondation collective Vita a mis t  t l'accent sur l'investissement durable. Outre le rapport de gestion, elle publie depuis 2020 un rapport de durabilit   et un rapport de gouvernance.

Actionnaire active – Active Ownership

Exercice des droits de vote

	2024	
Part des entreprises pour lesquelles un vote a eu lieu, mesur��e en fonction du capital-actions investi:	Suisse	100,0%
	��tranger	97,8%
Taux de refus des propositions du conseil d'administration (Management Proposals):	Suisse	18,3%
	��tranger	12,1%

Engagement

	2024	
Depuis 2021, nous sommes membres des initiatives suivantes:	– Climate Action 100+ – ISS International – Net-Zero Asset Owner Alliance	
Nombre d'entreprises aupr��s desquelles des engagements sont g��n��ralement pris en Suisse ou �� l'��tranger:	501	

Décarbonisation durable – Chiffres-clés relatifs au climat

Actions (33,7% du total des actifs)

		Taux de transparence	2024	Taux de transparence	Bench-mark
Émissions de gaz à effet de serre:					
Intensité pondérée (t CO ₂ e / million de dollars de recettes)	Scope 1 et 2	98,2%	98,7	97,1%	130,2
	Scope 3	97,7%	711,4	99,8%	369,6
Empreinte (t CO ₂ e / million de dollars de capital investi)	Scope 1 et 2	98,2%	86,6	97,1%	85,9
	Scope 3	97,7%	528,9	99,8%	432,3
Exposition vis-à-vis des combustibles fossiles: Part de l'investissement dans les entreprises ayant des activités en:	charbon	98,2%	1,9%	97,1%	2,9%
	autres combustibles fossiles	98,2%	5,0%	97,1%	6,2%
Part des investissements dans des entreprises ayant des engagements vérifiés en faveur de zéro net et des objectifs intermédiaires crédibles (base: SBTi approved):		97,4%	46,4%	99,2%	41,7%

Obligations d'entreprises (9,5% du total des actifs)

		Taux de transparence	2024	Taux de transparence	Bench-mark
Émissions de gaz à effet de serre:					
Intensité pondérée (t CO ₂ e / million de dollars de recettes)	Scope 1 et 2	88,8%	142,2	91,1%	197,3
	Scope 3	65,9%	706,1	74,8%	613,0
Empreinte (t CO ₂ e / million de dollars de capital investi)	Scope 1 et 2	88,8%	91,2	91,1%	85,9
	Scope 3	46,2%	662,4	61,9%	492,4
Exposition vis-à-vis des combustibles fossiles: Part de l'investissement dans les entreprises ayant des activités en:	charbon	88,8%	3,2%	91,1%	3,4%
	autres combustibles fossiles	88,8%	5,1%	91,1%	6,1%
Part des investissements dans des entreprises ayant des engagements vérifiés en faveur de zéro net et des objectifs intermédiaires crédibles (base: SBTi approved):		80,9%	18,2%	91,1%	22,6%

Obligations convertibles (1,8% du total des actifs)

		Taux de transparence	2024	Taux de transparence	Bench-mark
Émissions de gaz à effet de serre:					
Intensité pondérée (t CO ₂ e / million de dollars de recettes)	Scope 1 et 2	68,1%	166,2	inexistant	inexistant
	Scope 3	77,7%	606,0	inexistant	inexistant
Empreinte (t CO ₂ e / million de dollars de capital investi)	Scope 1 et 2	68,1%	102,2	inexistant	inexistant
	Scope 3	77,7%	535,8	inexistant	inexistant
Exposition vis-à-vis des combustibles fossiles: Part de l'investissement dans les entreprises ayant des activités en:	charbon	68,1%	3,2%	inexistant	inexistant
	autres combustibles fossiles	68,1%	7,7%	inexistant	inexistant
Part des investissements dans des entreprises ayant des engagements vérifiés en faveur de zéro net et des objectifs intermédiaires crédibles (base: SBTi approved):		68,1%	26,3%	inexistant	inexistant

Immobilier suisse (13,6% du total des actifs)

		Taux de transparence	2023	Taux de transparence	Bench-mark
Émissions de gaz à effet de serre:					
Intensité énergétique (kWh / m² EBF)	Scope 1	82,9%	75,5	inexistant	inexistant
	Scope 2	82,9%	22,4	inexistant	inexistant
	Scope 3	inexistant	inexistant	inexistant	inexistant
Intensité en CO ₂ (kg CO ₂ / m² EBF)	Scope 1	82,9%	16,5	inexistant	inexistant
	Scope 2	82,9%	1,5	inexistant	inexistant
	Scope 3	inexistant	inexistant	inexistant	inexistant
Mix énergétique:					
– Énergies renouvelables		82,9%	19,1%	inexistant	inexistant
– Combustibles fossiles		82,9%	76,0%	inexistant	inexistant

Immobilier étranger (3,9% du total des actifs)

		Taux de transparence	2023	Taux de transparence	Bench-mark
Émissions de gaz à effet de serre:					
Intensité énergétique (kWh / m² EBF)	Scope 1	63,0%	4,1	inexistant	inexistant
	Scope 2	63,0%	48,4	inexistant	inexistant
	Scope 3	63,0%	61,1	inexistant	inexistant
Intensité en CO ₂ (kg CO ₂ / m² EBF)	Scope 1	63,0%	0,8	inexistant	inexistant
	Scope 2	63,0%	5,9	inexistant	inexistant
	Scope 3	63,0%	14,8	inexistant	inexistant

Sources: Assetimmo, BCV, Credit Suisse, ISS, MSCI, S&P Global Trucost

Données des benchmarks:

- Actions: ETF sur l'indice MSCI All Country World Investable Market Index
- Obligations d'entreprises: Bloomberg Global Aggregate Corporate Index

Autres rapports de la Fondation collective Vita

→ [Rapport de gestion 2024](#)

→ [Rapport de gouvernance 2024](#)

Fondation collective Vita

Hagenholzstrasse 60 | 8050 Zurich
vita.ch